

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2006015

Signataire : MG/MD

OBJET : Marchés publics pour les contrats d'assurance

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code des marchés publics, notamment ses articles 10 et 33,

Considérant que les contrats d'assurance de la commune « dommages aux biens », « flotte automobile », « responsabilité civile », « risques statutaires », « protection juridique des agents territoriaux » et « dommages aux objets d'art et/ou exposition » expirent le 31 décembre 2006,

Considérant le montant total des prestations estimé à 3 320 000 euros pour une durée de 4 ans,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE 1 : Approuve le projet de marché sur appel d'offres ouvert relatif aux assurances de la commune prévu pour les années 2007 à 2010 (un an renouvelable 3 fois maximum) et comportant les six lots suivants :

- Lot n°1 : Dommages aux biens,
- Lot n°2 : Responsabilité civile,
- Lot n°3 : Flotte automobile,
- Lot n°4 : Risques statutaires,
- Lot n°5 : Protection juridique des agents territoriaux,
- Lot n°6 : Dommages aux objets d'art et/ou expositions.

ARTICLE 2 : Autorise conformément aux décisions de la commission d'appel d'offres, le maire à signer les marchés avec les attributaires retenus à l'issue de la procédure.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal au 616-020 (001-616-020) et au 6455-020 (001-6455-020)

Le Maire